

Airon-Notre-Dame  
Airon-Saint-Vaast  
Berck-sur-Mer  
Colline-Beaumont  
Conchil-le-Temple  
Groffliers  
Rang-du-Fliers  
Tigny-Noyelle  
Verton  
Waben

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

-----

L'an deux mille sept, le vingt sept novembre à dix huit heures trente, le Conseil s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno COUSEIN, en suite de convocation en date du 21 novembre 2007, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM. LECLERCQ, PRUVOST, COLEUR, Mme TORABI absents excusés.  
Suppléants : MM. CORNU, PHILIPPO, DUCREU.

Mme CROISILE est élue secrétaire.

-----

**3 - GROFFLIERS : Programme pluriannuel d'assainissement des eaux usées 2007 –  
2012** **Programme 2008 subventionné par l'Agence de l'Eau  
Artois Picardie et le  
Conseil Général du Pas-de-Calais  
Rue du Général de Gaulle et le lotissement de la Haute Portière**

-----

Le Président expose à l'assemblée que la Communauté de Communes « Opale Sud » va entreprendre un nouveau programme de travaux de réseaux de collecte des eaux usées sur Groffliers afin de raccorder un maximum d'usagers.

Ce programme 2008 représente 1 300 mètres linéaires de réseau et 69 nouveaux branchements.

Il indique que :

- des variantes techniques portant sur la nature des matériaux de canalisations, des ouvrages d'assainissement et des remblais sont possibles.
- La durée des travaux est fixée à 5 mois.

- L'estimation prévisionnelle des travaux est estimée à 520 000 Euros H.T. ou 621 920 Euros T.T.C.

Cette estimation comprend, outre les travaux :

- les honoraires du maître d'œuvre,
- la mission de coordination <sécurité et santé>,
- l'établissement des plans topographiques et de récolement,
- les essais et contrôles effectués par la Communauté de Communes « Opale Sud » qui assure la maîtrise d'ouvrage de ces travaux.

Le Président demande à l'assemblée de l'autoriser à :

- engager la consultation des maîtres d'œuvre par procédure adaptée afin qu'ils réalisent les dossiers de consultations des entreprises correspondants.
- solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et du Conseil Général du Pas-de-Calais.
- engager la consultation d'entreprises par voie d'appel d'offres ouvert.
- passer les marchés correspondants,
- faire réaliser les opérations annexes à ces travaux : Coordination Sécurité et Santé, Plan de récolement, essais et contrôles.
- signer l'ensemble des pièces correspondantes.

Les crédits nécessaires estimés à 520 000 Euros H.T. soit 621 920 Euros T.T.C. seront inscrits au budget primitif 2008.

**Adopté à l'unanimité.**

Fait à Berck-sur-Mer, le 28 novembre 2007.

Publié le, 29 NOV. 2007

Le Président,

Exécutoire, le 30 NOV. 2007  
Le Président,  
B. COUSEIN.

B. COUSEIN.



REÇU LE

30 NOV. 2007

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER